



**Direction
Départementale
de l'Équipement**

Marne

Service de l'Aménagement

Bureau aménagement

40, Bd Anatole France
51022 CHALONS EN CHAMPAGNE

**CARTOGRAPHIE SONORE
DES INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORTS
TERRESTRES DE LA MARNE**

**INFRASTRUCTURES ROUTIERES DE
L'AGGLOMERATION DE REIMS**

LEGENDE

- limites communales
- lignes SNCF (voir plans et arrêtés les concernant)
- tronçons routiers hors zones urbaines (RN, RD) et autoroutes (voir plans et arrêtés les concernant)

**classification des catégories d'infrastructure
Voies routières de plus de 5000 v/j**

Catégorie de classement	Laeq 6h/22h jour	Laeq 22h/6h nuit	Largeur max du secteur réglementé *
1	L > 81dB(A)	L > 76dB(A)	300 m
2	76 < L <= 81dB(A)	71 < L <= 76dB(A)	250 m
3	70 < L <= 76dB(A)	65 < L <= 71dB(A)	100 m
4	65 < L <= 70dB(A)	60 < L <= 65dB(A)	30 m
5	60 < L <= 65dB(A)	55 < L <= 60dB(A)	10 m

(trait continu : profil de rue ouvert , trait pointillé : profil de rue en U)

* de part et d'autre de la voie

Cette carte est indicative, seul fait foi le texte de l'arrêté préfectoral.



NOTA : les projets de ligne T.G.V. et du contournement sud de Reims n'ont pas été représentés sur ce plan.